

L'Humanité, un bien commun à sauver

À ce stade, ce sont les salariés du journal fondé par Jean Jaurès qui, seuls, paient les pots cassés, avec une quarantaine d'emplois supprimés. Pour le SNJ, la direction, les administrateurs judiciaires et l'Etat mettent gravement en danger le titre, en tardant à se porter à la hauteur des enjeux.

Placé en redressement judiciaire depuis le 7 février, *L'Humanité* joue sa survie dans les semaines qui viennent. Après le coup de semonce du début de l'année, avec la déclaration de cessation de paiements, une mobilisation importante des lecteurs et des soutiens du journal a démontré un attachement à nul autre pareil au titre fondé par Jean Jaurès il y a 115 ans : en quelques semaines, près de 2,5 millions d'euros ont été recueillis par le biais d'une souscription exceptionnelle.

Mais alors que la section syndicale SNJ a systématiquement préconisé d'imaginer une recapitalisation populaire et citoyenne à grande échelle de *L'Humanité* — elle pourrait prendre la forme d'un sociétariat via un fonds de dotation ou du statut d'entreprise solidaire de presse —, la direction du journal a choisi de ne pas s'appuyer pleinement sur cet extraordinaire élan, le laissant peu à peu retomber au fil des mois.

Les salariés ont fait des sacrifices

Au printemps, avec leurs syndicats — le SNJ, en particulier —, les salariés ont travaillé pour réinventer leurs titres (le quotidien *L'Humanité*, l'hebdomadaire *L'Humanité Dimanche* et le site humanite.fr) en restant fidèles à leurs principes cardinaux, les faire rayonner, les vendre, les diffuser sur papier comme sur le web. Et, alors que la direction reproduit année après année des recettes qui échouent, tracer des perspectives stratégiques permettant à l'entreprise d'affronter les défis actuels...

Sous la pression des administrateurs judiciaires, les économies sur la masse salariale ont été privilégiées comme première étape indispensable avant la définition d'un plan de continuation. Après quelques semaines de négociations — la procédure est considérablement raccourcie dans le cadre d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire —, les salariés ont, avec l'aval de tous leurs syndicats, accepté de payer un lourd tribut pour le sauvetage et la relance de *L'Humanité* : au cours de l'été, 41 postes (sur un total de 157, hors pigistes) ont été supprimés, dont ceux de 28 journalistes et de 13 cadres ou employés. Ces suppressions d'emplois, qui viennent s'ajouter aux départs non remplacés depuis des années, ne seront compensées que très partiellement par la création de 10 nouveaux postes.

Comme le SNJ l'a affirmé explicitement début juillet dans un communiqué, cet accord social unanime n'a rien d'un « chèque en blanc » pour la suite : les salariés ont fait leur part de l'effort nécessaire, et désormais tous les autres acteurs doivent se porter à la hauteur de leurs sacrifices. Faute de quoi, comme les journalistes l'ont dit tous ensemble dès le mois de février, le plan social ne serait qu'une « autre manière d'assassiner L'Huma » !

La direction ne peut pas rester campée sur les positions qui ont conduit à la grave crise que le journal traverse. Elle doit changer radicalement d'approche : sortir d'une inertie délétère, arrêter les tractations en coulisse qui n'apportent aucun résultat, et associer largement tous les soutiens ainsi que les per-



sonnels en menant au grand jour, en toute transparence, la bataille pour *L'Humanité*.

Sortir de l'inertie

Les administrateurs judiciaires doivent, en matière d'abandon de créances, obtenir les résultats qu'ils ont fait miroiter lors de la négociation sur le plan de suppression d'emplois. Garant du pluralisme, l'État ne peut pas détourner le regard plus longtemps — par exemple, quand le fonds de garantie des salaires (AGS) rechigne à avancer, comme il le fait partout ailleurs, les fonds nécessaires à la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi —, et cesser immédiatement de tergiverser.

L'Humanité n'est pas qu'un monument en péril du patrimoine de la presse française. La section syndicale SNJ le dit et le répète depuis des années, avec les lecteurs et les soutiens : c'est un bien commun qui doit être placé sous protection populaire et citoyenne. Et maintenant, ça urge !

Thomas LEMAHIEU
Délégué syndical SNJ *L'Humanité*